

N°	MOIS	ANNEE
05	JUIN	2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI**

L'an Deux mille vingt-deux, le 9 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi. Les débats sont retransmis en vidéo.

Étaient présents : M JONIEC, MME JONIEC, M BERTHON, M CAPELLE, M JAMOT, MME SCHMIT, MME MURET, MME CLEMENCE, MME GIMENO, M BLONDEAU, M DE LAROCHE

Était absente excusée : Mme COURREGÉ a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Étaient absentes : Mme PATIN, Mme GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	12	Date de la convocation	1er juin 2022
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	1er juin 2022

Objet : DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR DE L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement 2023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relatives à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003- 485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

De désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement de l'année 2023.

M. CAPELLE fait acte de candidature à ce poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne M. Jean-Luc CAPELLE coordonnateur de l'enquête INSEE, 13 **voix POUR**

Dit que la délibération sera envoyée à Madame la Sous-Préfète de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON